



RÉSERVES FORESTIÈRES

Agrandissement des réserves forestières communales

La forêt couvre près de la moitié du territoire communal avec 5'680 hectares boisés sur une surface totale de 12'494 hectares et plus du tiers de cette forêt (2'326 ha) appartient à la commune. Le service forestier communal travaille au quotidien pour atteindre quatre objectifs: le premier est bien sûr de produire du bois d'œuvre et de chauffage, notamment pour fournir le chauffage à distance de Couvet. Mais il s'agit aussi d'entretenir la fonction protectrice de la forêt (les arbres retiennent les pierres et les glissements de terrain qui pourraient affecter les bâtiments et les voies de communication), de maintenir la biodiversité animale et végétale et finalement d'accueillir la population en quête de délasserment.

Dans le cadre de la planification quadriennale des activités forestières, le Conseil communal a validé une augmentation des surfaces de réserves forestières de 54 hectares pour atteindre un total de 120 hectares. Le but est de conserver des zones qui resteront sans exploitation pendant 50 ans en complément des zones exploitées selon les standards habituels, avec des entretiens et des coupes qui interviennent tous les 9 ans environ. Cela assure un écosystème forestier riche et robuste qui assume mieux les quatre objectifs de la gestion forestière.

Ces nouveaux secteurs, situés à Noiraigue, Fleurier et Buttes ont été sélectionnés soit pour agrandir des réserves existantes, soit pour créer de nouvelles réserves dans les zones intéressantes pour la biodiversité et qui sont difficiles à exploiter. L'objectif fédéral est d'arriver à augmenter ces surfaces en réserve jusqu'à atteindre 10% des surfaces forestières et les prochaines planifications verront donc probablement ces surfaces augmenter.

Le saviez-vous ?

Les arbres poussent en permanence, lentement mais sûrement. Avec environ 350'000 arbres sur la commune, cette lente croissance représente tout de même un volume de 1.6m³ par heure. C'est comme si un bel arbre de 30 m était planté chaque heure sur le territoire communal! •

ANNONCES

À TABLE ! JEUX ET ANIMATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE DE LONGEREUSE

À l'occasion du Biblioweekend 2024, venez partager un beau moment à la bibliothèque le samedi 23 mars 2024 de 10h à 17h! Au programme: jeux, énigmes et concours de dessin pour petits et grands, autour du thème de l'alimentation. Pour nous accompagner dans cette belle journée, les membres de la ludothèque de Couvet seront présents afin que nous puissions profiter de toutes leurs connaissances!

RAPPEL NOUVEAUX CITOYENS ET CITOYENNES

Les autorités communales perpétuent la tradition de recevoir officiellement les jeunes citoyennes et citoyens qui fêtent leur 18^e anniversaire en 2024. Cette manifestation marquera leur entrée dans la vie civique active et se déroulera le vendredi 26 avril 2024 à Fleurier, salle Fleurisia, de 18h30 à 20h30. Les invitations ont été envoyées le 13 mars dernier par courrier postal. Les nouvelles citoyennes et nouveaux citoyens atteignant 18 ans cette année et domiciliés à Val-de-Travers qui n'auraient pas reçu d'invitation sont priés de se manifester auprès de la Chancellerie communale (032 886 43 90, Chancellerie.VDT@ne.ch).

MISES À L'ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'aménagement du territoire à Couvet.

Plus d'informations: www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

ADRESSES

Couvet – Rue Fontenelle 7
Fleurier – Grand-Rue 22
Travers – Rue du Verger 4
Travers – Le Soliat
Travers – Le Soliat
Fleurier – Rue des Moulins 2
Boveresse – Chemin de Bellevue

DATES LIMITES OPPOSITION

8 avril 2024
8 avril 2024
8 avril 2024
8 avril 2024
8 avril 2024
15 avril 2024
15 avril 2024

avis officiels

CULTURE

CIRCULATION DES TRAINS HISTORIQUES RVT ET VAPEUR VAL-DE-TRAVERS

L'association « RVT-Historique » a été fondée en novembre 2005 dans le but premier de conserver une des deux automotrices mises en service en 1944/1945 lors de l'électrification du réseau RVT (Régional Val-de-Travers) entre Travers - Fleurier - Buttes et St-Sulpice.

Depuis sa fondation, l'association a effectué de nombreux trains « publics » ouverts à tout un chacun mais surtout de nombreux trains spéciaux pour amener des groupes dans les principaux lieux touristiques du Val-de-Travers (mines d'asphalte, caveau Mauler, distilleries, Robella, etc.) proposant également des repas à bord. •



© VVT (6/24)

WIN³

Trois générations dans la même classe, trois fois gagnantes !

Depuis la rentrée scolaire 2023, le projet intergénérationnel win³ a été lancé dans quatre classes du cycle 1 de notre cercle scolaire. Les quatre seniors bénévoles accompagnent l'enseignante et les élèves une demi-journée par semaine, favorisant ainsi le contact, les échanges et une meilleure compréhension entre les générations. En tandem avec l'enseignante, ils prennent en charge diverses tâches en fonction de leurs compétences et de leurs intérêts. Ce projet vise à donner l'opportunité aux participants d'apprendre les uns des autres et de s'enrichir mutuellement. Témoinant de son succès et de sa valeur, l'école prévoit d'étendre le projet à d'autres classes afin d'offrir cette précieuse expérience à un plus grand nombre d'élèves et de bénévoles. En favorisant la rencontre et la collaboration entre les générations, le projet win³ incarne les valeurs d'inclusion et de partage qui font partie du mieux vivre ensemble. •

INFORMATIONS PRATIQUES

COMPOST GRATUIT POUR VOTRE JARDIN POTAGER

La population de la commune de Val-de-Travers est invitée à venir chercher gratuitement du compost pour le jardin potager auprès de l'entreprise **Agri Bio Val SA**, Clos- Donzel 11 à Fleurier à la date suivante:

Samedi 23 mars 2024
de 9h à 11h30

Chaque personne doit se munir d'un récipient pour le transport de son compost. La distribution gratuite aura lieu uniquement à cette date.

PIGEONS ET ANIMAUX SAUVAGES INTERDICTION DE LES NOURRIR

Comme de nombreuses personnes ont pu le constater, la population de pigeons ne diminue pas dans notre commune – bien au contraire – malgré quelques mesures de régulation prises par les autorités. Ces oiseaux ont la fâcheuse tendance à pratiquer le commensalisme avec vigueur, c'est-à-dire qu'ils se nourrissent des débris de repas d'un animal d'une autre espèce, généralement plus grand, sans faire de tort à son hôte, qui le laisse faire. En d'autres termes, les pigeons mangent ce que nous leur laissons et leur donnons volontairement ou involontairement.

Pour limiter leur progression et les nuisances qui vont avec, nous devons nous abstenir de nourrir les pigeons mais également les autres animaux sauvages, qui se débrouillent très bien sans nous pour manger au quotidien.

ARRÊTÉS DE CIRCULATION ET FERMETURE DE ROUTES

Chantiers, fouilles, travaux... les routes communales sont parfois fermées partiellement, temporairement ou pour de plus longues durées. Pour retrouver les informations concernant les restrictions de circulation, nous vous invitons à vous rendre sur la page www.val-de-travers.ch/page/arretes. •

